
Etat nominatif des pensions sur le trésor royal, première classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790

Citer ce document / Cite this document :

Etat nominatif des pensions sur le trésor royal, première classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790. In: Tome XIII - Du 14 avril au 21 avril 1790. pp. 305-317;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1882_num_13_1_6645_t1_0305_0000_1;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1882_num_13_1_6645_t1_0305_0000_1)

Fichier pdf généré le 29/06/2023

PENSIONS

DE VINGT MILLE LIVRES ET AU-DESSUS

PREMIÈRE CLASSE.

Ces pensions sont soumises à la retenue des quatre dixièmes, sauf les exceptions portées par les articles 12 et 13 de l'arrêt du conseil du 13 octobre 1787.

EXPLICATION DE LA PREMIÈRE COLONNE

contenant les départements.

G. Guerre; *M.* Marine; *Af. É.* Affaires Étrangères; *M. du R.* Maison du Roi;
F. Finances.

ÉTAT DES PENSIONS.

PREMIÈRE CLASSE.

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
A						
M. du R.	ABZAC (Pierre-Marie d').	50	1781		20,200	Écuyer, commandant le manège de la grande écurie du roi, et à titre de retraite; sur laquelle pension 16,000 livres sont pour son traitement, et 4,200 livres pour la nourriture et entretien de deux valets et quatre chevaux, avec réserve, sur ladite pension, de 6,000 livres en faveur de son épouse.
F.	ALBERT (Joseph).	68	1770 1772 1776 1780 1789	3,000 3,000 4,000 3,000 12,000	27,000	Conseiller d'État, ancien lieutenant général de police de Paris. La première, sans retenue, en qualité d'intendant du commerce. La seconde, à titre de gratification annuelle en la même qualité. La troisième, à titre de traitement conservé, lors de sa démission de commissaire des domaines. La quatrième, en qualité de ci-devant intendant du commerce. La cinquième, à titre de conservation du traitement de sa place de conseiller au conseil royal des dépêches, supprimé par la réunion de ce conseil, au Conseil d'État.
F.	ALIGRE (Etienne-François).	62	1765 1775	10,000 20,000	30,000	Ancien premier président du parlement de Paris. La première, comme second président dudit parlement. La seconde, comme supplément de traitement à la place de premier président.
F.	AMELOT (Antoine-Jean).	57	1744 1768 1783	6,000 6,000 10,000	32,000	Secrétaire d'État. La première, lorsqu'il était intendant de Bourgogne. La seconde, à titre de reversion de moitié de celle de 12,000 livres dont jouissait la marquise d'Amesaga, sa mère. La troisième, pour ses services en qualité de secrétaire d'État, et à titre de retraite, avec réserve de 12,000 livres en faveur de son épouse, et 4,000 en faveur de leur fille.
G.	ANHALT (Frédéric-Ermand, baron de Coëthen Prince d'). (Mort).	58	1761 1763 1765 1784	12,400 3,648 12,000 12,000	40,048	Lieutenant général des armées du roi. La première, y compris 2,400 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services comme mestre-de-camp, propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande de son nom. La seconde, pour même motif. La troisième, pour le même motif. La quatrième, pour lui tenir lieu d'appointements lorsque le roi a nommé le prince de Salm-Salm à la charge de mestre-de-camp propriétaire dudit régiment.
M.	AUBENTON (François-Ambroise)	70	1779		20,000	Pour ses services en qualité d'intendant de la marine, et conseiller d'Etat, avec réserve de 3,000 livres en faveur de son épouse.
M. du R.	AUMALE (Vicomtesse d').	56	1781 1782 1783 1786	5,461 6,000 7,215 2,400	21,076	Sous-gouvernante des Enfants de France. La première, pour ses services près Madame Elisabeth, et pour ceux de son père, colonel d'infanterie. La seconde, pour ses services, avec réserve de 3,000 livres en faveur de son mari. La troisième, pour gages, nourriture et logement attachés à son traitement de sous-gouvernante, et pour retraite. La quatrième, à titre d'indemnité du logement qu'elle occupait au château des Tuileries.
B						
F.	BEAUVEAU (Charles-Just, Prince de).	69	1783		24,000	Lieutenant général des armées du roi, capitaine de ses gardes, et gouverneur de Provence. Ladite pension, à titre d'appointements conservés pour ses services en qualité de grand-maitre de la maison du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.
A reporter...					231,324	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report.....	234,324	
M.	BELLECOMBE (Guillaume-Léonard)	81	1780 1780 1783 1786	2,000 12,000 6,000 8,000	28,000	Maréchal de camp, commandant dans l'Inde et gouverneur général de Saint-Domingue. La première, comme aide-major général de la Martinique. La seconde, pour les services qu'il a rendus dans l'Inde, et surtout au siège de Pondichéry. La troisième, en considération de ses services, et en attendant qu'il soit pourvu d'un gouvernement. La quatrième, pour ses services comme gouverneur général de Saint-Domingue, avec réserve de 6,000 livres en faveur de son épouse.
M. du R.	BÉRENGER (Raimond-Pierre, Marquis de).	56	1779 1782	14,360 12,000	26,360	Brigadier et colonel du régiment de l'Isle de France, et chevalier d'honneur de madame la Dauphine et de Madame. La première, pour ses services militaires. La seconde, comme chevalier d'honneur desdites princesses, à titre de retraite.
M. du R.	BERTIN (Henri-Léonard-Jean- Baptiste).	69	1737 1737 1780	6,000 3,000 60,000	69,000	Ministre, et ci-devant secrétaire d'Etat, contrôleur général des finances, et commandeur grand trésorier des ordres du roi. La première, pour ses services dans les intendances de Roussillon et de Lyon. La seconde, lorsqu'il a quitté la place de contrôleur général. La troisième, à titre de retraite, en considération de ses services dans les différentes charges qu'il a successivement exercées.
F.	BOUFFLERS (D ^{lle} de Campet, Marquise de).	64	1780 1783	18,000 8,000	26,000	La première, pour remplacement de 18,000 livres dont elle jouissait sur l'ancienne composition des Fermes qui a cessé le 1 ^{er} octobre 1779. La seconde, à titre d'augmentation, et pour les mêmes considérations que celles ci-dessus.
G.	BROGLIE. (Victor-François, Duc de).	71	1766 1767 1771 1774		70,000	Maréchal de France, gouverneur général et commandant en chef dans le pays Messin. Ladite pension accordée aux époques ci-contre, et divisible comme suit: 30,000 livres en considération de ses services et 40,000 livres pour lui tenir lieu de traitement, tant en appointements qu'en fourrages, en sa qualité de commandant en chef dans le pays Messin.
G.	BULKELEY. (François, Comte de)	50	1768 1773 1773	2,000 24,000 3,000	29,000	Maréchal de camp, et ci-devant colonel d'un régiment irlandais de son nom. La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de colonel du susdit régiment, et avant, comme inspecteur surnuméraire d'infanterie. La troisième, pour ses services en qualité de ministre plénipotentiaire du roi près la Diète de l'Empire.
	C					
G.	CAILLEBOT Marquis de LA SALLE.	74	1779 1788		24,000	Pour ses services en qualité de lieutenant général des armées du roi, gouverneur et lieutenant général de la province de la Marche, et ci-devant commandant en chef en Alsace, en l'absence du maréchal de Contades.
F.	CALONNE (Alexandre de).	53	1766 1763 1773 1787	3,360 5,000 6,000 28,493	42,853	Ministre d'Etat, ci-devant contrôleur général des Finances. La première, pour ses services dans la place de procureur général au parlement de Flandres. La seconde, pour le mettre en état d'entrer au Conseil. La troisième, pour ses services en qualité d'intendant de Metz. La quatrième, divisée comme suit, savoir : 18,000 livres pour appointements du conseil, conservés en qualité de ministre de l'Etat, et 10,493 livres à titre de retraite.
F.	CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE.	62	1779 1761 1766	13,000 12,000 4,000	29,000	Maître des requêtes honoraire, et intendant d'Alsace. La première, pour appointements conservés comme gouverneur de la Malgrange, capitaine des chasses de Nancy. La seconde, pour ses services dans l'intendance de Lorraine. La troisième, pour appointements conservés, savoir : 3,000 livres comme conseiller d'Etat, et 1,000 livres comme conseiller au conseil du commerce et de finances du feu roi de Pologne.
				A reporter...	578,537	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report.....	578,537	
G.	CHOISEUIL LA BEAUME.	56	1754 1776 1776 1776 1766	2,360 8,000 13,344 2,664 4,000	30,368	Maréchal de camp, lieutenant général de Champagne, gou- verneur des villes et citadelle de Verdun, ci-devant inspec- teur général de cavalerie, et commandant en second dans la province de Lorraine. La première, y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages pour ses services et ceux de feu son père. La seconde, comme inspecteur général de cavalerie. La troisième, en qualité de commandant en second en Lorraine. La quatrième, en qualité de gouverneur de Verdun. La cinquième, comme gentilhomme de la chambre du feu roi de Pologne, avec réserve de 5,000 livres en faveur de son épouse.
G.	CLAVERIE DE BANNIÈRE.	73	1776 1776 1776 1776	4,800 1,200 16,479 1,000	23,479	Ancien premier commis du bureau des fonds du départe- ment de la guerre. La première, pour remplacer les appointements de secré- taire interprète du régiment de Bulkeley. La seconde, pour mêmes fonctions au régiment de Royal- Bavière. La troisième, pour sa retraite en qualité de premier commis du bureau des fonds. La quatrième, à titre de supplément d'appointements de retraite, avec 4,770 livres à son fils aîné, 1,180 à son second fils, 1,000 à son épouse et 800 à sa sœur.
F.	CLERMONT- TONNERRE (Dlle de Civrac de Durfort, Marquise de).	50	1780 1781 1781	12,000 6,000 6,000	24,000	Dame du palais de la reine. La première, portée dans un brevet particulier qui a été retiré, doit cesser lorsque sa fortune lui permettra de se pas- ser de ce secours. La seconde, à titre de retraite de sa place susdite. La troisième, à titre de reversion de la moitié de celle de 12,000 livres, accordée au sieur marquis de Clermont-Tonnerre, son mari.
G.	CONTADES (Erasme, Marquis de).	85	1776 1765 1788	3,000 20,000 10,000	33,000	Maréchal de France, gouverneur général de la Lorraine, et gouverneur particulier de Beaufort-en-Vallée, en Anjou. La première, comme gouverneur du château de Beaufort. La seconde et la troisième, en considération de la distinc- tion et de l'ancienneté de ses services, et pour l'indemniser des dépenses que lui a occasionné son commandement de la Haute et Basse-Alsace.
M. du R.	CROISMARE (François de).	71	1779 1781	19,794 8,500	28,294	Ancien écuyer, commandant la petite écurie du roi. La première, composée de deux objets, se trouve portée sur un précédent brevet du premier janvier 1780, qui a été retiré. La seconde, à titre de remplacement de pareille somme sur l'ancienne composition des Fermes qui a cessé le premier octobre 1780, avec réserve de 12,000 livres en faveur de son épouse.
D						
F.	DES GALLOIS DE LA TOUR.	74	1749 1764 1788	6,720 4,000 12,000	22,720	Premier président, et intendant en Provence. La première, y compris 720 livres d'intérêts d'arrérages pour ses services dans les susdites places. La seconde, pour les mêmes considérations que ci-dessus. La troisième, sans retenue, pour les mêmes considérations susdites.
M.	DUBUQ (Jean).	72	1770 1770	12,000 8,000	20,000	Ci-devant chef du bureau des Colonies, retiré avec le titre d'intendant des Colonies. La première, pour ses services comme chef du bureau des Colonies. La seconde, à titre d'indemnité de l'abandon qu'il a fait de la place de député de la Martinique au bureau du Commerce, pour prendre celle de chef du bureau des Colonies, avec ré- serve de 6,000 livres partageables par égale portion entre son épouse, ses trois garçons et ses deux filles.
G.	DU CHATELET (Duc).	62	1771 1771 1766 1766 1766	6,000 500 6,000 6,000 10,000	28,500	Lieutenant général, colonel-lieutenant du régiment du roi, gouverneur général du pays Toullois, et gouverneur particulier des villes de Toul, Semur et Pont-à-Mousson. La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de gouverneur de Semur, et à titre de traitement conservé. La troisième, pour services en qualité de menin de feu Mon- seigneur le Dauphin. La quatrième, pour <i>idem</i>, en qualité de grand chambellan du feu roi de Pologne. La cinquième, pour <i>idem</i>, en qualité d'ambassadeur à la cour de Vienne.
				A reporter...	788,898	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report.....	788,898	
F.	DUFRESNE (Bertrand).	53	1778 1780 1788	12,000 3,000 10,000	25,000	Conseiller d'Etat, et directeur général du Trésor royal. La première, pour ses services en qualité de premier commis des finances. La seconde, à titre d'acquit-patent, vacant par le décès du sieur Bourgeois, premier commis des revenus casuels. La troisième, à titre de retraite de la place d'intendant général des fonds de la Marine, et en considération de l'utilité et de la distinction des services qu'il y a rendus.
F.	DUPLESSIS, Duc de Fronsac.	»	1761 1774	10,000 30,000	40,000	Aujourd'hui duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance. La première, à titre de traitement annuel, sans retenue, en qualité de premier gentilhomme de la chambre en survivance. La seconde, comme gratification annuelle; en attendant qu'il obtint une grâce équivalente. On observe que la première pension a dû cesser du jour qu'il a été pourvu de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi.
F.	DUPLESSIS (D ^{lle} La Vaux), Maréchale de RICHELIEU.	»	1789		20,000	Pour reprise et assurance, sans aucune retenue, sur les appointements du gouverneur de la Guyenne, payable depuis par arrangement au Trésor royal.
	E					
G.	ERARD, Marquis de RAY.	67	1755 1770 1776	944 12,000 8,000	20,944	Lieutenant général des armées du roi. La première, pour ses services en qualité de major du régiment de cavalerie d'Harcourt. La seconde, en qualité de maréchal de camp, ci-devant major-inspecteur du corps de la gendarmerie. La troisième, pour appointements conservés en qualité d'inspecteur de cavalerie.
	F					
G.	FALCKENHAYN (Gustave, Baron de).	65	1773 1776 1783	7,000 18,024 8,000	33,024	Lieutenant général des armées du roi, et grand-croix de l'Ordre du mérite militaire. La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de maréchal de camp, ci-devant employé à l'isle de Corse. La troisième, en considération de la distinction de ses services.
G.	FÉLIX (D ^{lle} Baronne de Blanckart), Maréchale DU MUY.	58	1775 1775 1785	30,000 6,000 6,000	42,000	Veuve de M. le maréchal du Muy. La première, en considération des services de feu son mari dans les armées, dans le commandement de la Flandre, dans les conseils du roi, et dans la charge de secrétaire d'Etat au département de la guerre. La seconde, en indemnité du logement qu'elle occupait à l'Arsenal, et qu'elle a remis au roi. La troisième, sans motif détaillé.
G.	FERSEN (Comte de).	34	1781		20,000	Mestre-de-camp, propriétaire du régiment Royal-Suédois, et pour lui tenir lieu de traitement en ladite qualité.
M. du R.	FRANQUETOT, Duc de Coigny.	52	1776 1787	750 50,000	50,750	Lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, colonel général des dragons, premier écuyer de Sa Majesté, gouverneur des ville et citadelle de Cambrai, et des ville et château de Caen. La première, à titre d'excédent retranché sur les appointements de gouverneur des ville et château de Caen. La seconde, à titre de retraite en qualité de premier écuyer du roi, avec assurance d'une pension de 20,000 livres en faveur de son fils, à titre de reversion.
	G					
Af. É.	GRAVIER, Marquis de Vergennes (Jean).	71	1770 1771 1787	3,000 13,242 12,000	28,242	Ci-devant président de la chambre des comptes de Dijon et successivement ambassadeur du roi, près le corps helvétique de la République de Venise. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour récompense des services importants qu'il a rendus lors de la conclusion de l'alliance avec le corps helvétique. La troisième, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ambassadeur du roi en Suisse.
F.	GRAVIER, (D ^{lle} de Viviers), Comtesse de VERGENNES.	51	1787		21,000	Pour services de feu son mari dans les charges de ministre et secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, au conseil royal des Finances, et dans diverses ambassades. On observe que cette pension éteint les diverses reversibilités assurées à ladite dame.
				A reporter...	1,092,858	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report. 1,092,858		
F.	GUIGNARD, Vicomte de SAINT-PRIEST.	57	1770 1786 1786	6,000 12,000 6,000	24,000	Ci-devant intendant du Languedoc. La première, pour ses services dans ladite place. La seconde, à titre de retraite et en considération de ses services. La troisième, à titre de remplacement d'une gratification de pareille somme, accordée par forme de supplément de traitement. On observe que sur la pension de 12,000 livres, 6,000 livres sont reversibles aux quatre demoiselles, ses filles, par portion égale.
Af. E.	GUIGNARD, Comte de Saint-Priest (François-Emma- nuel).	54	1757 1767 1768 1778 1785 1788	590 4,000 4,000 2,000 10,000 10,000	30,590	Ministre d'Etat, et avant ambassadeur à la Porte et en Hol- lande. Ces pensions sont suspendues pendant le temps qu'il jouit du traitement de ministre et secrétaire d'Etat.
G.	GOYON DE VAUDURAND. (Louis-Claude Comte de).	75	1763 1772 1788	4,000 8,000 18,000	30,000	Lieutenant général des armées du roi, ci-devant commandant en second en Bretagne. La première, pour appointements conservés dans sa retraite des gardes-du-corps du roi, où il servait en qualité d'enseigne des gardes-du-corps du roi. La seconde, à titre de gratification annuelle, en attendant un gouvernement. La troisième, pour compléter la pension de 30,000 livres en sa qualité de commandant en second de Bretagne.
H						
F.	HUE DE MIROMESNIL (Armand - Thomas).	66	1766 1787	7,080 60,000	67,080	Ancien garde des sceaux de France, commandeur des ordres du roi. La première, en considération de ses services comme pre- mier président au parlement de Rouen. La seconde, a titre de retraite et pour ses services en qua- lité de garde des sceaux. Sur cette dernière, 18,000 livres sont réversibles à ses trois enfants, par égale portion.
J						
F.	JOLY DE FLEURY (Jean-François).	71	1756 1764 1766 1783 1789	4,181 4,520 54,000 6,000	65,701	Ministre d'Etat, ci-devant chargé du département des Fi- nances. La première, faisant partie de celle de 10,000 livres qu'il a obtenue à sa retraite d'intendant de Dijon. La seconde, pour accroissement d'arrérages dus en 1766. La troisième, divisible comme suit, savoir : 20,000 livres comme ministre, et 34,000 livres pour équivalent de pareille somme d'appointements de bureaux, qu'il avait avant d'être chargé du département des Finances. La quatrième, pour remplacement de pareille, portée dans l'état des gratifications des Fermes.
M. du R.	ISARN (Dlle LAUNAY, Marquise d'Haussey).	91	1711 1753 1753 1764 1764 1764	4,730 2,360 10,800 2,000 3,600 1,500	24,980	Sous-gouvernante des Enfants de France. La première, y compris 720 livres d'accroissement d'arré- rages pour favoriser son mariage. La seconde, en considération de ses services. La troisième, pour partie de gages conservés en considé- ration de ses services. La quatrième, pour supplément de gages. La cinquième, pour nourriture. La sixième, pour logement.
L						
M. du R.	LA CROIX, Maréchal Duc DE CASTRIES (1).	62	1787 1776 1788	20,000 7,104 30,000	57,104	Maréchal de France, chevalier des ordres du roi et ministre d'Etat. La première, en qualité de ministre d'Etat. La seconde, pour lui tenir lieu des appointements entiers dont il jouit en qualité de gouverneur de Montpellier, lesquels, par l'ordonnance, sont réduits à 12,000 livres. La troisième, en qualité de commandant en chef du corps de la gendarmerie, réformé par ordonnance du roi du 2 mars 1788.
G.	LA CROIX, Duc de Castries (Armand).	35	1788		20,000	Sans retenue ; ci-devant commandant en second le corps réformé de la gendarmerie, pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en ladite qualité.
F.	LAMOIGNON DE MALESHERBES.	68	1756 1768	7,080 20,000	27,080	Ministre d'Etat, premier président honoraire de la cour des aides de Paris. La première, y compris 1,080 livres d'accroissement d'arré- rages, en considération de ses services dans la place de pre- mier président de la cour des aides de Paris. La seconde, tant pour ses services personnels que pour ceux du chancelier de Lamoignon, son père. Sur cette pension, 1,800 livres sont reversibles aux deux demoiselles, ses filles.
				A reporter... 1,439,393		

(1) La pension de 7,104 livres a été remise le 4 septembre 1787.

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report	1,439,393	
M. du R.	LANÇON (Jacques de).	56	1774 1787	2,600 20,000	22,600	Ecuyer du roi, commandant en la grande écurie. La première, pour services précédemment rendus comme écuyer de la petite écurie. La seconde, à titre de retraite en qualité d'écuyer du roi, commandant en la grande écurie.
F.	LAVERDY (François de).	65	1779		1,800	Pour ses services en qualité de ministre d'Etat et ancien contrôleur général des Finances.
G.	LE COURTOIS DE BLAIS DE SURLAVILLE.	75	1758 1761 1763 1784	4,456 4,000 12,000 944	21,400	Maréchal des camps et armées du roi. La première, y compris 656 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre de gratification annuelle pour même considération. La troisième, pour même considération. La quatrième, y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages pour services en qualité de ci-devant major des troupes de l'Isle Royale.
F.	LEMONNIER (Louis - Guillaume).	72	1759 1773	3,540 20,000	23,540	Premier médecin ordinaire du roi et de madame Elisabeth de France. La première, y compris 540 livres d'accroissements pour arrérages, pour services rendus en qualité de médecin en chef de l'armée commandée par le prince de Soubise. La seconde, à titre de traitement annuel, pour ses services auprès du roi Louis XV. On observe que sur cette pension 4,000 livres, à titre de douaire, sont reversibles à son épouse.
F.	LE NOIR (Jean-Charles- Pierre).	57	1754 1764 1774 1775 1775 1783	4,500 3,000 3,000 6,000 10,000 24,000	47,500	Conseiller d'Etat ordinaire, et bibliothécaire du roi. La première, à titre de gratification annuelle comme lieutenant particulier au Châtelet de Paris. La seconde, pour services qu'il a rendus dans la place de lieutenant criminel au Châtelet. La troisième, pour ses services en Provence en qualité de commissaire du roi, pour la suppression et le remplacement du parlement. La quatrième, lors de son entrée au conseil en qualité de maître des requêtes. La cinquième, pour ses services comme lieutenant-général de police de Paris. La sixième, à titre de traitement conservé en qualité de président de l'assemblée des départements de finances, et pour retraite.
F.	LE TONNELIER, Baron DE BRETEUIL.	59	1766 1773 1778 1783 1788 1788	11,054 6,000 6,000 20,000 20,000 28,675	91,729	Ministre d'Etat, maréchal de camp et chevalier des ordres de Sa Majesté. La première, pour appointements conservés du gouvernement de Gergeau. La seconde, pour ses services dans diverses ambassades. La troisième, pour augmentation à la précédente dans le temps de son ambassade à Vienne. La quatrième, en considération de ses services politiques. La cinquième, pour lui tenir lieu des gages du conseil en sa qualité de ministre. La sixième, à titre de supplément de traitement et pour retraite, en qualité de ci-devant secrétaire d'Etat, avec réserve de 10,000 livres en faveur de mademoiselle sa fille.
F.	LEVIS (D ^{lle} Beauvau Craon), Maréchale DE MIREPOIX.	82	1779		78,000	Dame du palais de la reine, pour ses services, ceux de feu son mari, et pour remplacer une pension de 24,000 livres du feu duc de Lorraine.
F.	LORRAINE, Prince de VAUDEMONT.	30	1774 1782	15,000 10,000	25,000	Capitaine de dragons au régiment de Lorraine. La première, à titre de traitement annuel jusqu'à ce qu'il ait obtenu une grâce équivalente. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus énoncée.
G.	LOWENDAL (Woldemar Comte de).	47	1760 1774 1783	12,000 8,000 3,000	23,000	Maréchal des camps et armées du roi. La première, en qualité de ci-devant colonel du régiment d'infanterie de son nom. La seconde, à titre d'augmentation. La troisième, en considération de ses services comme commandant général des troupes et des milices de la Guadeloupe, et ceux qu'il a rendus à Sainte-Lucie.
G.	LUCKNER (Nicolas, Baron de).	67	1763		36,000	Lieutenant général des armées du roi.
				A reporter . . .	1,809,962	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report..... 1,809,962		
	M					
F.	MACHAULT (Jean-Baptiste de).	88	1737 1757 1757	20,000 10,000 1,500	34,500	Garde des sceaux de France, ministre d'Etat, commandeur des ordres du roi, et contrôleur général des finances. La première, pour appointements conservés en qualité de ministre d'Etat, et employé dans l'état des gages du conseil. La seconde, à titre de pension pour services rendus dans les charges susdites. La troisième, à titre d'indemnité pour un écuyer employé dans les gages du conseil. On observe que 10,000 livres sont reversibles aux enfants du sieur de Machault, qui, indépendamment des objets ci-dessus, jouit d'une somme annuelle de 20,000 livres sur les émoluments du sceau.
F.	MAYNON d'INVAU.	68	1759 1779	6,000 20,000	26,000	Ancien ministre d'Etat. La première, en qualité d'ancien intendant d'Amiens. La seconde, à titre d'appointements et gratifications du conseil.
G.	MAILLY (D ^{lle} Narbonne Pellet).	29	1784		20,000	Pour services de son mari, maréchal de France, commandant en chef en Roussillon, et pour dédommagement des dépenses extraordinaires auxquelles l'a assujetti ledit commandement, ainsi que diverses commissions dont il a été chargé près la cour de Madrid.
M. du R.	MALBEC DE MONTJOC DE BRIGES.	74	1750 1785	2,000 32,000	34,000	Premier écuyer du roi en la grande écurie, et capitaine du haras de Sa Majesté. La première, pour ses services en qualité d'écuyer de Sa Majesté. La seconde, divisible, comme suit, savoir : 20,000 livres, tant pour indemnité de la suppression de la charge de capitaine du haras, que pour retraite, et 12,000 livres pour lui tenir lieu de ses avances dans le service dudit haras, avec réserve de 12,000 livres en faveur de son épouse.
M. du R.	MARSAN (D ^{lle} de Rohan-Sou- bise, Comtesse de).	69	17 1751 1774	18,000 11,160 2,400	34,560	Ci-devant gouvernante des Enfants de France. La première, pour cinq parties de gages de 3,600 livres chacune, qui lui ont été successivement conservées en considération de ses services près du roi et des princes et princesses. La seconde, y compris 2,160 livres d'accroissement d'arrérages, lorsqu'elle obtint la susdite charge. La troisième, pour lui tenir lieu de deux dixièmes sur la susdite pension de 12,000 livres.
M. du R.	MOLÉ (Mathieu-François).	54	1780		20,000	Pour ses services, en qualité d'ancien premier président du parlement de Paris.
G.	MONTEYNARD (François, Marquis de).	76	1756 1774 1780 1782	3,540 20,000 1,250 4,000	28,790	Lieutenant général des armées du roi, grand croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant-général de l'île de Corse, et ancien secrétaire d'Etat au département de la guerre. La première, y compris 540 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, pour ses services en qualité de secrétaire d'Etat au département de la guerre. La troisième, pour indemnité de partie des terres dont il jouissait comme gouverneur de Sarre-Louis, et réunies au domaine depuis le premier janvier 1780. La quatrième, aussi pour indemnité du droit de péage sur le pont de la Sarre, dont il jouissait au même titre que ci-dessus, avec réserve de 10,000 livres en faveur de son épouse.
M. du R.	MONTMORENCY- LUXEMBOURG (Emmanuel de).	48	»		40,000	Capitaine des gardes du roi. Ladite pension payable par les Etats du Languedoc, et ne devant cesser que lorsqu'il sera pourvu d'un gouvernement équivalent.
M. du R.	MONTMORIN (Baptiste-François, Marquis de).	85	1724 1732 1757 1766 1772	12,000 7,000 3,000 6,000 8,000	36,000	Lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur des ville et citadelle de Belle-Isle. La première, pour remplacement de celle accordée à mademoiselle de Villette, sa première épouse, à titre de douaire. La seconde, y compris 1,080 d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La troisième, pour l'indemniser de ses dépenses dans la capitainerie des chasses, et de l'abandon d'une partie de ses revenus à ses créanciers. La quatrième, lorsqu'il a été pourvu du gouvernement de Belle-Isle. La cinquième, en attendant un emploi ou grâce militaire équivalente, avec réserve de 6,000 livres en faveur de son épouse.
				A reporter... 2,080,812		

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report..... 2,030,812		
F.	MOREAU (Claude-François).	73	1754 1764 1776	3,000 3,000 15,000	21,000	Conseiller du roi en ses conseils, et procureur de Sa Majesté au Châtelet de Paris. La première, pour ses services et ceux de son père dans ladite charge. La seconde, pour son travail dans l'instruction de l'affaire du Canada. La troisième, à titre d'indemnité, tant à cause de ses anciens services, que de la diminution de sa charge, avec réserve de 5.000 livres en faveur de son épouse.
M. d' R.	MOUCHY (D ^{lle} d'Arpajon Maréchale de).	60	1766 1773 1768	12,000 2,400 21,038	35,438	Dame d'honneur de la reine, et épouse du maréchal de Mouchy. La première, pour ses services en qualité de dame d'honneur de la reine. La seconde, pour l'indemniser de deux des trois dixièmes de retenue sur la gratification ci-dessus. La troisième, pour lui tenir lieu des gages, appointements et pensions qu'elle avait en sadite qualité de dame d'honneur.
	N					
G.	NARBONNE (Pellet Frizlar, Comte de).	63	1738 1763 1776	2,360 6,000 26,024	34,384	Maréchal de camp, ancien inspecteur d'infanterie et grand croix de l'ordre de Saint Louis. La première, y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, comme maréchal de camp, ci-devant commandant les grenadiers de France. La troisième, pour appointements conservés d'inspecteurs généraux. La quatrième, en qualité de maréchal de camp, employé ci-devant à l'île de Corse.
F.	NICOLAÏ (Charles - François).	52	1776 1782	15,000 6,000	21,000	Premier président du grand conseil. La première, pour e mettre en état de soutenir la représentation que sa charge exige, et d'en remplir convenablement les fonctions. La seconde, en considération de ses services en la susdite qualité. On observe que la première pension doit cesser quand il cessera d'exercer au grand conseil.
F.	NIQUET (Antoine-Joseph de).	89	1766 1774 1787	4,000 12,000 6,000	22,000	Ancien premier président du parlement de Toulouse. La première, pour ses services en qualité de premier président audit parlement. La seconde, en considération de son peu de fortune. La troisième, pour compléter, avec celles ci-dessus, la pension de 18,000 livres accordée à ses services dans la susdite charge. On observe que sur la pension de 5,000 livres, 4,000 livres sont reversibles à mademoiselle sa fille.
F.	NIVERNOIS (Barbon Mazarini, Duc de).	73	1769 1753	12,000 10,000	22,000	Ci-devant ambassadeur extraordinaire à Rome. La première, à titre d'indemnité de la cession par lui faite à Sa Majesté de l'appartement qu'avait fait construire au Louvre le feu duc de Nevers son père, et pour lui tenir lieu de la gratification de pareille somme de 12,000 livres accordée au dit sieur au département de la finance, et qui a cessé en 1769. La seconde, en considération de ses services pendant son ambassade à Rome. On observe que la première pension est reversible à son épouse.
	O					
Af. E.	OSSUN (Pierre-Paul, Marquis d').	87	1754 1777 1778	5,000 20,000 5,000	30,000	Grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, ministre d'Etat, et ci-devant ambassadeur extraordinaire de France auprès des cours de Naples et de Madrid. La première, en considération de ses services, avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté à la cour de Naples. La seconde, en considération de ses services, avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire de France, à la cour de Madrid. Ladite pension est sans retenue. La troisième, en supplément de celle de 20,000 livres ci-dessus.
	P					
F.	POISSON (D ^{lle} Filleul, Mar- quise de Menars).	38	1773		20,000	Pour services de feu le marquis de Marigny son mari, et à titre de reversibilité de partie de celle de 30,000 livres qui lui avait été accordée en 1773.
				A reporter... 2,286,634		

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report..... 2,286,654		
F.	POLIGNAC (François-Camille, Marquis de).	71	1772 1786	12,000 12,000	24,000	Premier écuyer de monseigneur comte d'Artois. La première, à titre de gratification, pour l'aider à se sou- tenir à la cour avec la décence convenable à son rang. La seconde, à titre de retraite de la place de directeur général des haras du royaume.
F.	POLIGNAC (Jules-François, duc de).	43	1783		80,000	Brigadier des armées du roi, mestre de camp, commandant le régiment du roi cavalerie, et premier écuyer de la reine, en survivance. On observe que la totalité de cette pension est reversible à son épouse.
R						
M. du R.	ROCHECHOUART (D ^{lle} Faucon de Charleval). (Morte.)	81	1751 1772 1776 1776	6,000 5,200 4,000 6,000	21,200	Veuve du sieur marquis de Rochechouart, menin de feu monseigneur le Dauphin, et lieutenant général des armées du roi. La première, à titre de nourriture et entretienement, pour ses services dans une place de confiance, près Madame Victoire de France. La seconde, pour remplacer les appointements qu'elle avait en qualité de dame, pour accompagner Mesdames de France. La troisième, à titre de reversibilité de pareille pension, pour assurer son douaire. La quatrième, en considération des services de feu son époux.
M. du R.	ROHAN-SOUBISE D ^{lle} Armande, Princesse de Guéménée).	46	1779 1782	36,690 24,000	60,690	Gouvernante des Enfants de France. La première, est le produit net de quatre objets portés dans un précédent brevet du premier octobre 1779, qui a été retiré. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.
G.	ROHAN (Prince de Roche- fort).	60	1757 1776 1779	16,170 1,000 5,000	22,170	Lieutenant général des armées du roi et gouverneur des ville et château de Nîmes. La première, tant en considération de ses services que de ceux du feu prince de Montauban, son père. La seconde, pour excédent d'appointements sur le gouver- nement des ville et château de Nîmes, valant ci-devant 9,000 livres, et réduit à 8,000 livres par l'ordonnance de 1776. La troisième, pour même cause d'excédent d'appointements, faisant également partie de ceux dont il jouissait en la qualité suscite.
S						
M.	SABATIER de Cabre (Honoré- Auguste).	52	1782 1785 1765 1788	6,000 3,000 1,200 10,000	20,200	Conseiller d'Etat, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi auprès du prince évêque de Liège. La première, comprise dans un brevet du 2 février 1782, qui a été retiré. La seconde, sans retenue, en considération de son travail, pour libérer la chambre du commerce de Marseille des dettes qu'elle avait contractées. La troisième, à titre de reversion de partie de celle de 1,800 livres accordée à son père le 11 juin 1765. La quatrième, sans retenue, et pour retraite, en considéra- tion de ses services pendant l'administration des consulats, et pour le dédommager de la perte de cette place.
G.	SAINT-GERMAIN (D ^{lle} d'Osten, Com- tesse de). (Morte.)	82	1775 1777 1778	5,000 18,000 4,000	27,000	Veuve du comte de Saint-Germain, lieutenant général des armées du roi, et ci-devant ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre. La première, sans retenue, à titre de reversibilité. La seconde, aux mêmes titres, suivant décision du 28 sep- tembre 1777. La troisième, pour l'indemniser du logement qu'elle occu- pait à l'Arsenal, et qu'elle a remis au roi. On observe que la demoiselle Félicité Labé de Morvillers, comtesse de Chamissot, a obtenu une assurance de 6,000 livres sur la seconde pen- sion.
G.	SALM (Kirbourg, Prince de). (1)	44	1771		20,000	Colonel attaché au régiment d'Alsace, infanterie allemande, et à titre d'appointements.
				A reporter... 2,561,914		

(1) A fait abandon de sa pension le 1^{er} janvier 1788, en obtenant reversion de 6,000 livres en faveur du prince Maurice, son frère.

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				<i>Report...</i>	2,561,914	
G.	SAYN (Georges-Ernest, Comte de).	54	1763 1780 1780	10,000 6,000 6,000	22,000	Maréchal de camp, ci-devant mestre de camp, commandant ci-devant le régiment d'infanterie allemande d'Anhalt. La première, en considération de ses services, et pour l'indemniser des dégâts que les armées ont faits, la guerre dernière, dans ses biens en Allemagne. La seconde, pour ses services et pour sa retraite, en qualité de mestre de camp, commandant ledit régiment. La troisième, pour même considération de services, et pour arriver au total de 12,000 livres équivalent le traitement dont il jouissait comme mestre de camp du régiment d'Anhalt. On observe que 5,000 livres sont reversibles à son épouse.
G.	SCHOMBERG (Louis, Comte de).	63	1763 1776 1783	12,000 8,000 6,000	26,000	Lieutenant général des armées du roi. La première, en qualité de mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, et pour le dédommager de la perte qu'il fit alors de la nouvelle composition des troupes. La seconde, pour appointements conservés, en qualité d'inspecteur général de la cavalerie. La troisième, en considération du zèle avec lequel il a rempli les détails de son inspection.
F.	SÉNAC DE MEILLAN.	53	1770 1773 1781 1787	6,000 3,000 6,000 6,000	21,000	Intendant du Hainaut. La première, en considération de ses services dans les intendances. La seconde, en considération des services de feu son père, premier médecin du roi. La troisième, à titre de remplacement de ce qu'il avait dans l'ancienne composition des Fermes. La quatrième, timbrée pour continuation du traitement de pareille somme accordée en 1783, et qui devait cesser en 1787. On observe que sur celle de 6,000 livres, 3,000 livres sont reversibles à son épouse.
G.	SPARRE (Séraphim-Joseph, Comte de).	53	1771 1763 1780 1788	5,400 3,648 12,000 4,000	25,048	Lieutenant général des armées du roi, ci-devant colonel propriétaire du régiment de Royal-Suédois. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération, et alors colonel propriétaire du régiment ci-dessus. La troisième, à titre d'appointements, en qualité de colonel propriétaire du régiment de Royal-Suédois, lesquels ont été convertis en pension, du jour de sa démission dudit régiment. La quatrième, en considération de ses services, et de ceux du feu sieur Joseph-Ignace Sparre, son père, avec assurance de 4,000 livres de plus à la mort de son épouse, qui par représailles a la même assurance de 4,000 livres, en cas de décès de son mari.
G.	SAINT-MAURICE (Montbarrey, Prince de).	57	1776 1778 1778	8,000 16,000 20,000	64,000	Lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, ministre, et ci-devant secrétaire d'Etat au département de la guerre. La première, pour appointements conservés, en qualité d'inspecteur général d'infanterie. La seconde, en considération de ses services dans les armées et dans la charge de secrétaire d'Etat. La troisième, en qualité de ministre d'Etat. On observe qu'il y a une réserve de 12,000 livres en faveur de demoiselle Thaïs de Mailly, son épouse.
F.	SARTINE (Antoine-Raymond- Jean- Gualbert-Gabriel de).	60	1779 1780 1780 1780	12,720 4,000 20,000 50,000	86,720	Ministre, et ci-devant secrétaire d'Etat au département de la marine. La première, est motivée dans un brevet du premier juillet 1779, qui a été retiré. La seconde, pour remplacement des appointements de commissaire au bureau de commerce. La troisième, pour tenir lieu des appointements de ministre d'Etat, employés dans l'état du conseil. La quatrième, sans retenue, et du jour qu'il a cessé de recevoir les appointements de secrétaire d'Etat. Indépendamment des pensions ci-dessus, M. de Sartine jouit de 2,970 livres net, en qualité de conseiller d'Etat de Sémestre. On observe que sur ces pensions 12,000 livres sont reversibles à son épouse, et 6,000 livres à son fils.
				<i>A reporter...</i>	2,806,632	

DÉPARTE- MENTS.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report.....	2,806,682	
G.	SÉGUR (Philippe-Henri, Maréchal de).	65	1747 1776 1783 1781 1787	5,300 8,000 20,000 20,000 30,000	83,300	Maréchal de France, ministre d'Etat, et gouverneur des pays de Foix, Donezan et Andore. La première, pour ses services, comme brigadier et colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et pour blessures dans la guerre de 1741. La seconde, pour appointements conservés, en qualité d'ins- pecteur général d'infanterie. La troisième, à titre de gratification convertie en pension, en faveur de ses services. La quatrième, en qualité de ministre d'Etat. La cinquième, pour ses services, en qualité de secrétaire d'Etat au département de la guerre, en attendant un gouverne- ment.
M. du R.	T TALLEYRAND PÉRIGORD. (Chevalier de).	54	1782		20,667	Maréchal de camp. Partie de cette pension se trouve motivée dans un précédent brevet, du premier mars 1780, qui a été retiré, et l'autre partie est le produit net des gages, entretienement et livrée dont il jouissait comme premier écuyer de madame Sophie de France, et qu'on lui a conservé à titre de retraite.
F.	THIERRY de Ville-d'Havré.	39	1764 1770 1774 1787 1760 1774 1777 1782	336 300 1,000 1,200 3,500 6,000 20,000 5,000	37,336	Mestre de camp de dragons, premier valet de chambre du roi. La première, pour ses services en qualité de mousquetaire de la première compagnie. La seconde, pour <i>idem</i> , en qualité de sous-brigadier de ladite compagnie. La troisième, en qualité de lieutenant-colonel de dragons, avec rang de mestre de camp. La quatrième, pour ses services près monseigneur le Dauphin aujourd'hui roi, comme premier valet de chambre en survivance. La cinquième, sur les gages de la place de premier valet de chambre de monseigneur le duc de Berry, aujourd'hui roi, dont était alors pourvu le sieur son père. La sixième, tant pour ses services que pour lui faciliter l'ac- quisition de la charge de premier valet de chambre du roi. La septième, en remplacement d'un intérêt de 30,000 livres qu'il avait sur une place d'administrateur des postes. La huitième, pour l'indemniser de la perte de sa place de régisseur des vivres du département de la marine. On observe que les pensions de 3,500 livres et 20,000 livres sont reversibles à son épouse.
M.	THOMASSIN (Louis) Marquis de PENIER.	84	1771 1785	10,000 10,000	20,000	Président à mortier honoraire au parlement de Provence et ancien intendant de la Martinique. La première, en considération de ses services à la Guade- loupe et à la Martinique, où il a successivement rempli la place d'intendant. La seconde, en considération de ses services en la même qualité et pendant la durée de sa seconde administration.
G.	TURPIN (De Crissé Lancelot, Comte de).	73	1759 1776 1783	10,000 8,000 12,000	30,000	Lieutenant général des armées du roi, ancien inspecteur général de la cavalerie et des dragons, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. La première, en considération de son mariage avec made- moiselle de Lowendal, et à titre de reversion de partie de celle de 20,000 livres accordée en 1755 à madame la maréchale, sa belle-mère. La seconde, pour appointements conservés en qualité d'ancien inspecteur général de cavalerie. La troisième, en considération de l'ancienneté et de la dis- tinction de ses services. On observe : 1 ^o que cette dernière pension doit cesser lors- qu'il rentrera en activité de service ; 2 ^o qu'en vertu des décisions et brevet du 13 mars 1759, sa pension de 10,000 livres doit passer, après son décès, à mademoiselle de Lowendal, son épouse, et après le décès de l'un et de l'autre à ceux de leurs enfants qui existeront alors.
G.	VIMEUR Comte de ROCHAMBEAU, (J. Bapt. Donatien).	64	1747 1776 1779 1781	3,540 8,000 1,200 22,000	34,740	Lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, et gouverneur de Villefranche. La première, y compris 540 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et blessures. La seconde, pour appointements conservés en qualité d'ins- pecteur général d'infanterie. La troisième, en indemnité de pareille somme sur le gouver- nement de Vendôme, supprimé par ordonnance du 18 mars 1776. La quatrième, en considération de la distinction et de l'utilité de ses services, et en attendant un gouvernement de la pre- mière classe, qui, lorsqu'il en sera pourvu, doit faire cesser ladite pension, et le gouvernement de Villefranche. On observe que sur ses pensions, 4,000 livres sont reversibles à la demoiselle d'Acosta, son épouse.
				TOTAL.....	3,032,665	